Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 035-213501182-20260429-2026035-DE

COMMUNE DE GAHARD 35490

Séance du 29 Avril 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2026	
Date de la convocation : 21 avril 2026 Date d'affichage : 21 avril 2026	**Nombre de membres en exercice** : 19 **Nombre de présents** : 17 **Nombre de votants** : 17
L'an deux mille vingt-six, le 29 avril à 20 H 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de réunion de l'ancienne école sous la présidence de monsieur David DUGUEPEROUX.	**Présents :** Monsieur David DUGUEPEROUX, Maire, Mme CHALMEL, Mr GRELIER, Mme RUFFAULT, Mr FERRIERES, adjoints, Mmes DROILLARD, ESNAULT, BOUDEHEN, LAVRILLOUX, MAHIEU, CAUQUIL, Mrs VINCENT, MESLE, JOUIN, BOULMER, LOUAPRE, ROUSSELON, Conseillers municipaux.
Secrétaire de séance : Mr Vincent FERRIERES	**Absents** : **Absents excusés :** Mme Hélène KARP, Mr Ronan RIBOUCHON **Pouvoir** :

➢ **2026-035/PERSONNEL COMMUNAL/**Recrutement de personnel vacataire

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que les collectivités territoriales peuvent recruter des vacataires selon les trois conditions suivantes :

- Recrutement pour un acte déterminé,
- Recrutement discontinu dans le temps et répondant à un besoin ponctuel
- Rémunération attachée à l'acte

Il est proposé au Conseil Municipal de recruter un vacataire pour effectuer des vacations pour la durée du présent mandat, à compter de ce jour.

Les vacations porteront sur :

- Le service périscolaire/cantine : Surveillance des cantines, accompagnement sur les pauses méridiennes, repas, sieste, aide professeur des écoles….
- Le service technique : taches ponctuelles sur la voirie et les bâtiments.
- Les services administratifs et la bibliothèque.

Il est proposé également que chaque vacation soit rémunérée sur la base d'un taux horaire d'un montant du SMIC actualisé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité **DECIDE** :

- **D'autoriser** monsieur le Maire à recruter des vacataires sur la durée du présent mandat.
- **De fixer** la rémunération de chaque vacation sur la base d'un taux horaire du SMIC actualisé.
- **D'inscrire** les crédits nécessaires au budget.
- **De donner** tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents et actes afférents à cette décision.

Fait, délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre
Le Maire
David DUGUEPEROUX